



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesures en faveur du maintien de l'économie

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) a pris connaissance avec satisfaction des mesures communiquées aujourd'hui par le Conseil fédéral. Elles permettent de ne pas mettre l'économie à l'arrêt, tout en portant l'accent sur la responsabilité individuelle. Certains secteurs continuent néanmoins à être très touchés, comme l'événementiel et le monde de la nuit. Pour ces secteurs, il est souhaitable que les mesures de cas de rigueur s'appliquent rapidement.

Les autorités fédérales demandent aux entreprises qui le peuvent de mettre en place un télétravail maximal. La FER Genève salue cette décision et, en tant que faïtière de l'économie, montre l'exemple en instaurant un tel télétravail pour ses propres collaboratrices et collaborateurs et en incitant ses 28'000 entreprises membres à faire de même. C'est en agissant de manière responsable que des mesures plus strictes, comme le semi-confinement imposé ce printemps, pourront être évitées, ce qui est indispensable pour la vie des entreprises et le maintien de l'emploi.

L'allocation pour perte de gain (APG) Covid-19, octroyée par la loi Covid-19 aux indépendants et aux personnes dans une position assimilable à celle d'un employeur qui doivent interrompre ou limiter de manière significative leur activité lucrative à cause des mesures prises pour surmonter l'épidémie, perdure au niveau fédéral. Cette mesure doit permettre de préserver un maximum d'entreprises. Les secteurs identifiés comme faisant partie des cas de rigueur, comme l'événementiel, pourront bénéficier de mesures cofinancées par la Confédération et les cantons. La FER Genève a déjà exprimé son soutien à ces démarches lors d'un précédent communiqué et espère que les travaux en cours pourront aboutir rapidement.

L'introduction de tests de dépistage rapides prévue au 2 novembre est une excellente nouvelle. «Ces tests étaient demandés depuis longtemps par l'économie et devraient permettre à mieux gérer les quarantaines», s'est réjoui Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève. Il souligne encore que les mesures communiquées «tiennent compte des préoccupations relayées par notre Fédération. Elles préservent au maximum les activités économiques, déjà durement touchées par la première vague de l'épidémie. Pour éviter des mesures plus contraignantes, il est indispensable que les entreprises montrent l'exemple et que chacun prenne ses responsabilités. Il en va de notre avenir, tant sur le plan économique que social».

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faïtière, créée en 1928. Elle promeut les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice communication – 079 641 98 91 – veronique.kampfen@fer-ge.ch